## Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Contrecoeur | 59035 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,	
Je soussigné(e), Amélie Champigny, suis responsable de la préparation du Rapport financier rerminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.	consolidé de Ville de Contrecoeur pour l'exercice
Signature	Date
-	

## **Table des matières**

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	47
Analyse des charges consolidées	59

#### **RAPPORT**

Aux membres du conseil de la Ville de Contrecoeur

## Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecoeur (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> avril 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers consolidés en vertu de cette norme. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Contrecoeur inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

#### **RAPPORT**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

#### En outre:

·nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

·nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

·nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

#### **RAPPORT**

·nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;

·nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

·nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MPA inc. société de comptables professionnel agréés (1) (1) Préparé par Robert Arbour, CPA auditeur Montréal le 4 juin 2024

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	17 329 668	16 112 383
Compensations tenant lieu de taxes	2	270 813	265 026
Quotes-parts	3		
Transferts	4	2 897 621	1 737 014
Services rendus	5	942 142	1 105 709
Imposition de droits	6	2 016 318	2 138 774
Amendes et pénalités	7	324 563	296 089
Revenus de placements de portefeuille	8	169 179	75 752
Autres revenus d'intérêts	9	131 072	104 601
Autres revenus	10	519 889	28 969
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises			
municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
·	13	24 601 265	21 864 317
Charges			
Administration générale	14	3 018 978	3 354 311
Sécurité publique	15	3 568 865	3 178 378
Transport	16	4 120 004	3 697 419
Hygiène du milieu	17	4 973 893	4 562 565
Santé et bien-être	18	154 092	139 254
Aménagement, urbanisme et développement	19	651 150	595 231
Loisirs et culture	20	3 168 535	2 728 080
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 061 933	797 386
Effet net des opérations de restructuration	23		
·	24	20 717 450	19 052 624
Excédent (déficit) de l'exercice	25	3 883 815	2 811 693
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	47 958 180	45 146 487
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	47 958 180	45 146 487
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	51 841 995	47 958 180
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 635 947	3 801 878
Débiteurs (note 5)	2	5 957 461	4 934 571
Prêts (note 6)	3	35 000	
Placements de portefeuille (note 7)	4	132 176	119 984
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
, ,	8	12 760 584	8 856 433
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 250 000	1 000 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 553 418	3 575 009
Revenus reportés (note 11)	12	682 496	158 415
Dette à long terme (note 12)	13	42 477 851	37 115 037
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	121 556	147 199
Autres passifs (note 14)	15		
	16	48 085 321	41 995 660
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(35 324 737)	(33 139 227)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	86 542 161	80 564 603
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	212 251	212 251
Stocks de fournitures	20	258 597	237 176
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	153 723	83 377
	23	87 166 732	81 097 407
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	51 841 995	47 958 180
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	51 841 995	47 958 180
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	51 841 995	47 958 180

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 883 815	2 811 693
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	9 807 192)(	9 228 562)
Produit de cession	3	3 181	2 430
Amortissement	4	3 828 893	3 568 474
(Gain) perte sur cession	5	(2 439)	(2 278)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(5 977 557)	(5 659 936)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	,	1 490
Variation des stocks de fournitures	10	(21 421)	(64 388)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(70 346)	33 707
	13	(91 767)	(29 191)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15	(1)	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 185 510)	(2 877 434)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(33 139 227)	(30 261 793)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18	•	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(33 139 227)	(30 261 793)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(35 324 737)	(33 139 227)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 883 815	2 811 693
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 828 893	3 568 474
Autres			
<ul> <li>Gain/Perte sur cession</li> </ul>	3.1	(2 439)	(2 278)
Réduction des placements	3.2	(1)	
	4	7 710 268	6 377 889
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 022 890)	307 862
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(21 591)	90 931
Revenus reportés	8	524 081	124 983
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(25 643)	12 428
Propriétés destinées à la revente	10	, ,	1 490
Stocks de fournitures	11	(21 421)	(64 388)
Autres actifs non financiers	12	(70 346)	33 707
	13	7 072 458	6 884 902
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	9 807 192)(	9 228 562
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	3 181	2 430
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	3 101	2 430
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	Д	•
Froduit de cession des actifs incorporeis acrietes	18	(9 804 011)	(9 226 132)
A studit of a placement		(3 004 011)	(3 220 132)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations			
dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		04.400\/	,
Émission ou acquisition	19 (	31 433)(	(4.050)
Remboursement ou cession	20	19 241	(4 053)
Autres placements de portefeuille			,
Acquisition	21 (	35 000)(	
Cession	22		
	23	(47 192)	(4 053)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	8 697 900	3 941 900
Remboursement de la dette à long terme	25 (	3 286 183)(	3 265 298
Variation nette des emprunts temporaires	26	250 000	1 000 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(48 903)	37 183
Autres		,	
•	28.1		
	29	5 612 814	1 713 785
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	2 834 069	(631 498)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		2 00 1 000	(331 130)
Solde déjà établi	31	3 801 878	4 433 376
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32	0 001 070	7 700 070
Solde redressé	33	3 801 878	4 433 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 635 947	3 801 878

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

#### 1. Statut de l'organisme municipal

La ville de Contrecoeur (ci-après « la ville») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil municipal composé de six conseillers et d'une mairesse.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

#### a) Périmètre comptable

S.O

#### b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La municipalité participe aux partenariats suivants :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne) (3,496%)
Régie intermunicipal des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu. (Consolidation ligne par ligne) (6,37%)

### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

#### C) Actifs financiers

#### Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

### D) Passifs

#### Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

### Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et de réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ces fonds.

#### E) Actifs non financiers

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

#### Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

#### F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants: Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement; Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance; Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits; Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions; Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus;

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

#### G) Avantages sociaux futurs

### Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées aussi.

## Provenant de consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent

### Régimes retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

#### Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

#### H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
- pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

### I) Instruments financiers

#### **Instruments financiers**

#### a) Classement et comptabilisation des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

#### b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'investissements de capitaux propres cotés sur un marché actif, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### c) Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les placements constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

#### d) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

#### **Prêts**

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputées aux résultats à la provision pour moins-values.

La ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés. Les taux sont établis à partir de table de probabilité de défaut du marché.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils sont recouvrés.

#### Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué en actions cotées sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

#### J) Autres éléments

#### Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

## Opérations entre apparentés

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

#### 3. Modification de méthodes comptables

### 1. Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la ville a adopté les exigences de la norme comptable SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;

- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnées;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, ont fait l'objet d'une application prospective.

La ville n'a évalué, ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

## 2. Adoption initiale - SP 3450, Instruments financiers, SP 1201, Présentation des états financiers, SP 2601, Conversion des devises, SP 3041, Placements de portefeuille

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la ville a adopté les exigences des normes comptables SP 3450, Instruments financiers, SP 1201, Présentation des états financiers, SP 2601, Conversion des devises et SP 3041, Placements de portefeuille du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Ces normes établissent la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, par exemple les instruments primaires comme les créances, les dettes, les instruments de capitaux propres et les instruments dérivés comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré et les swaps de taux d'intérêt ou de devises.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Conformément à ce chapitre, les dérivés et les placements de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif doivent être évalués à la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers doivent être évalués au coût ou au coût après amortissement. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements de juste valeur ou de devise seront présentés dans le nouvel état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument soit décomptabilisé.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective et aucun poste des états financiers consolidés de l'exercice courant n'a fait l'objet d'ajustements. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur.

Également, des informations additionnelles sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et sur la gestion de ces risques sont présentées dans les notes complémentaires notamment dans la note 25 portant sur les instruments financiers consolidés.

## 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
1	6 635 075	3 801 878
2		
3.1	872	
4	6 635 947	3 801 878
5 (	)(	)
6	6 635 947	3 801 878
7		74 265
8		
	4 5 ( 6	1 6 635 075 2 3.1 872 4 6 635 947 5 ( )( 6 6 635 947 7

## 5. Débiteurs

Note

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 621 062	2 055 794
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 732 777	1 991 539
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	170 473	75 921
Organismes municipaux	13	134 878	159 532
Autres			
<ul> <li>Loisirs</li> </ul>	14.1	167 408	535 444
<ul> <li>Promoteurs</li> </ul>	14.2	130 863	116 341
	15	5 957 461	4 934 571
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 499 704	1 837 850
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 499 704	1 837 850
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	22 867	5 429
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		736 260
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 499 704	923 532
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	1 233 073	331 747
	27	2 732 777	1 991 539

#### 6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
<ul> <li>Corporation des coeurs vaillants</li> </ul>	30.1	35 000	
	31	35 000	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

#### Note

Prêt sans intérêts, remboursable annuellement en 4 versements égaux

#### 7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	117 764	105 572
Autres placements	34	14 412	14 412
	35	132 176	119 984
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

#### Note

Placements à titre d'investissement : Frais de franchise de l'UMQ

Autres placements : Part dans la Coop santé Contrecoeur ; Part dans la coop de la colonie des grèves

#### 8. Autres actifs financiers

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

#### Note

#### 9. Emprunts temporaires

Au 31 décembre 2023, La Ville dispose de plusieurs marges de crédit autorisées de 16 055 500 \$. Un montant de 1 250 000 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiels.

Au 31 décembre 2023, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 3,496%.

Au 31 décembre 2023, La Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$. La marge est inutilisée au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 6,37%

## 10. Créditeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 905 668	1 986 149
Salaires et avantages sociaux	42	420 571	488 402
Dépôts et retenues de garantie	43	862 224	790 727
Provision pour contestations d'évaluation	44	200 000	200 000
Autres			
<ul> <li>Provision pour réclamations</li> </ul>	45.1	50 000	50 000
<ul> <li>Intérêts courus de l'exercice</li> </ul>	45.2	114 955	59 598
<ul><li>Divers</li></ul>	45.3		133
	46	3 553 418	3 575 009

## Note

## 11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
<ul> <li>Développement des Bibliothèque publique</li> </ul>	52.1	37 900	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	128 535	61 399
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	489 366	96 883
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
<ul> <li>Commandite APM</li> </ul>	60.1	19 500	133
<ul> <li>Divers Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent</li> </ul>	60.2	7 195	
	61	682 496	158 415

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

## 12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Éché	ance			
	de	à	de	à		2023	2022
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	4,85	2024	2043	62	42 837 700	37 425 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de							
location-acquisition					68		83
Autres					69		
					70	42 837 700	37 425 983
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (	359 849)(	310 946)
					72	42 477 851	37 115 037

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dette	es à long terme	<b>Total 2023</b>
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73		5 524 700			5 524 700
2025	74		3 200 000			3 200 000
2026	75		11 085 400			11 085 400
2027	76		1 925 800			1 925 800
2028	77		1 981 300			1 981 300
2029 et plus	78		19 120 500			19 120 500
	79		42 837 700			42 837 700
Intérêts et frais						
accessoires	80		(		)	( )
	81		42 837 700			42 837 700

## 13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
à prestations déterminées	82	(121 556)	(147 199)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et			
autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(121 556)	(147 199)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	122 517	231 138
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs			
à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	236 387	232 012
Autres régimes (REER et autres)	88	23 876	164 032
Régimes de retraite des élus municipaux	89	23 391	25 573
	90	406 171	652 755

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

### Note

## 14. Autres passifs

		2023	2022	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91			
Assainissement des sites contaminés	92			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93			
Autres				
•	94.1			
	95			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96			
Passifs engagés	97			
Passifs réglés	98 (	)(		)
Charge de désactualisation¹	99			
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101			

<sup>1.</sup> La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

## 15. Immobilisations corporelles

15. Immobilisations corporelles		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
				Ajustement	Id IIII
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	16 842 127	1 954 703		18 796 830
Eaux usées	103	23 164 965	551 126		23 716 09
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,					
tunnels et viaducs	104	35 812 142	3 565 582		39 377 724
Autres					
<ul> <li>Parcs, Éclairage et Circulatio</li> </ul>	105.1	14 289 477	2 168 605		16 458 082
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	11 663 043	825 100		12 488 143
Améliorations locatives	108	56 891	3 343		60 234
Véhicules	109	3 711 947	206 133	19 047	3 899 033
Ameublement et équipement de bureau	110	1 591 362	101 777	25	1 693 114
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 812 963	190 395	76	2 003 282
Terrains	112	6 958 524	240 428		7 198 952
Autres	113				
	114	115 903 441	9 807 192	19 148	125 691 485
Immobilisations en cours	115				
	116	115 903 441	9 807 192	19 148	125 691 485
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	5 717 713	449 420		6 167 133
Eaux usées	118	7 034 427	564 031		7 598 458
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,					
tunnels et viaducs	119	9 078 162	1 207 086		10 285 248
Autres		0 070 102	1 201 000		10 200 2 10
Parcs, Éclairage et Circulatio	120.1	4 519 089	678 435		5 197 524
Réseau d'électricité	121	4 010 000	070 400		0 107 0Z-1
Bâtiments	122	4 735 097	413 400		5 148 497
Améliorations locatives	123	43 662	1 565	102	45 125
Véhicules	124	1 994 891	224 480	18 305	2 201 066
Ameublement et équipement de bureau	125	1 172 918	156 622	10 303	1 329 540
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 042 879	133 854		1 176 733
•	127	1 042 079	133 034		1 170 755
Autres		25 220 020	2 000 002	40 407	20 140 204
VALEUR COMPTABLE NETTE	128 129	35 338 838 80 564 603	3 828 893	18 407	39 149 324 86 542 161
VALLOR COM INSERTED		00 00 1 000			00012101
Biens loués en vertu de contrats					
de location-acquisition inclus					
dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131 (	)(	)(	)(	
Valeur comptable nette	132			,	

## 16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	212 251	212 251
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	212 251	212 251
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	212 251	212 251

#### Note

### 17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
•	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
•	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

### Note

## 18. Autres actifs non financiers

		2023	2022
Frais payés d'avance - Assurance et informatiques Autres	144.1	153 723	83 377
•	145.1		
	146	153 723	83 377

#### Note

## 19. Obligations contractuelles

La Ville s'est engagée en vertu de divers contrats à verser les montants suivants :

2024 523 390 \$

2025 263 177 \$

2026 77 429 \$

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$ . Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590\$ en 2024, 394 590\$ en 2025 et 394 590\$ en 2026.

La quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496%

#### 20. Droits contractuels

S/O

#### 21. Passifs éventuels

S/O

#### A) Cautionnements et garanties

		Montant initial	Solde des cautionnements	
Description		des cautions		2022
Emprunts temporaires				
Parc nautique	147.1	220 000	220 000	220 000
	148	220 000	220 000	220 000
Dettes à long terme				
•	149.1			
	150			
	151	220 000	220 000	220 000

La Ville de Contrecoeur se porte caution à la hauteur de 220 000 \$ envers le Parc nautique de Contrecoeur.

## B) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

#### C) Poursuites

La Ville fait l'objet de réclamations totalisant plus de 500 000 \$.

Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

#### Provenant de la consolidation de la Régie de Police Richelieu Saint-Laurent

Au cours de l'exercice, la Régie de police a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 124 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la ville est de 3,496 %.

#### D) Autres

#### **Environnement**

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

### Provenant de la consolidation de la Régie de Police Richelieu Saint-Laurent

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autre des parties.

Le 10 mai 2023, la Cours d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM). Le jugement indique que la loi RRSM n'est pas inconstitutionnelle, à l'exception des dispositions de cette loi qui permettent à l'organisme municipal de suspendre l'indexation automatique des retraités. Il est à noter que des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023.

Bien que l'employeur se soit prévalu de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM, l'application du jugement est suspendue jusqu'à ce qu'une décision finale et sans appel soit rendue.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et des jugements rendus n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

#### 22. Actifs éventuels

S/O

#### 23. Redressement aux exercices antérieurs

S/0

## 24. Données budgétaires

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

## 25. Instruments financiers

### Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

#### **Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	3 336 399	2 878 630

#### **Prêts**

Le solde du prêt, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point des états financiers, une évaluation du prêt est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques de l'emprunteur, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date.

Des sûretés représentant le total du prêt atténue le risque de crédit de ces prêts.

#### Placements de portefeuille

La ville atténue son risque associé au placement de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties.

La ville considère que la qualité de crédit du placement de portefeuille est adéquate.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2023					
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 438 463 \$	\$	\$	\$	3 438 463 \$
Emprunts temporaires	1 250 000 \$	\$	\$	\$	1 250 000
Intérêts courus à payer	114 955 \$	\$	\$	\$	114 955 \$
Dettes	5 524 700 \$	14 285 400 \$	3 907 100 \$	19 120 500 \$	42 837 700 \$
	10 328 118	14 285 400 \$	3 907 100 \$	19 120 500	47 641 118 \$
2022					
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 515 411 \$	- \$	- \$	- \$	3 515 411 \$
Emprunts temporaires	1 000 000 \$	\$		\$	1 000 000
Intérêts courus à payer	59 598 \$	\$	\$	\$	59 598 \$
Dettes	8 091 183 \$	6 999 800 \$	11 102 000 \$	11 233 000	37 425 983 \$
	12 666 192 \$	6 999 800	11 102 000 \$	11 233 000 \$	42 000 992 \$

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ses emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023				
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total	
Passifs financiers				
Emprunt temporaire	- \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$	
Dettes	42 837 700 \$	- \$	42 837 700 \$	
	42 837 700 \$	1 250 000 \$	44 087 700 \$	
31 décembre 2022				
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total	
Emprunt temporaire	- \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	
Dettes	37 425 983 \$	- \$	37 425 983 \$	
	37 425	1 000 000		
	983 \$	\$	38 425 983 \$	

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 212 000 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (156 000 \$ en 2022).

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		Réalisations 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale	Réalisations 2023			
				Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						P	
Fonctionnement							
Taxes	1	16 112 383	16 716 558	17 329 668			17 329 668
Compensations tenant lieu de taxes	2	265 026	269 994	270 813			270 813
Quotes-parts	3					1 550 457	
Transferts	4	638 717	663 813	637 635			637 635
Services rendus	5	999 004	577 239	840 175		101 967	942 142
Imposition de droits	6	2 116 368	1 371 000	1 997 234		19 084	2 016 318
Amendes et pénalités	7	153 939	95 100	143 049		181 514	324 563
Revenus de placements de portefeuille	8	63 009	51 000	169 179			169 179
Autres revenus d'intérêts	9	104 601	01000	106 309		24 763	131 072
Autres revenus	10	101 001		76 283		31 209	107 492
Effet net des opérations de restructuration	11			70200		01 200	101 402
Ener ner des operations de restructuration	12	20 453 047	19 744 704	21 570 345		1 908 994	21 928 882
Investissement	12	20 433 047	13 744 704	21 370 343		1 900 994	21 920 002
Taxes	13						
	14						
Quotes-parts	15	1 098 297		2 259 986			2 259 986
Transferts		1 098 297		2 259 986			2 259 986
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	23 935		412 397			412 397
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises							
municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 122 232		2 672 383			2 672 383
	22	21 575 279	19 744 704	24 242 728		1 908 994	24 601 265
Charges							
Administration générale	23	2 761 274	2 879 881	2 732 999	285 979		3 018 978
Sécurité publique	24	2 670 906	3 202 157	3 161 759	64 868	1 892 695	3 568 865
Transport	25	2 280 950	2 210 053	2 523 633	1 596 371		4 120 004
Hygiène du milieu	26	3 622 059	4 092 065	3 960 444	1 013 449		4 973 893
Santé et bien-être	27	139 254	156 634	154 092			154 092
Aménagement, urbanisme et développement	28	595 231	660 665	651 150			651 150
Loisirs et culture	29	2 264 564	2 431 690	2 342 911	825 624		3 168 535
Réseau d'électricité	30	2 207 304	2 701 000	2 072 311	020 024		3 100 333
Frais de financement	31	781 106	879 637	1 051 398		10 535	1 061 933
Effet net des opérations de restructuration	32	701 100	013 031	1 001 000		10 333	1 00 1 333
Amortissement des immobilisations corporelles	JZ						
·	33	2 500 700	4 000 000	2 706 004 /	3 786 291)		
et des actifs incorporels achetés		3 529 792	4 000 000	3 786 291 (	3 / 80 291)	4 002 020	20 747 450
Fue (deat (4) Cello de Herr	34	18 645 136	20 512 782	20 364 677		1 903 230	20 717 450
Excédent (déficit) de l'exercice	35	2 930 143	(768 078)	3 878 051		5 764	3 883 815

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

# RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale			
	-			Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 930 143	(768 078)	3 878 051	5 764	3 883 815
Moins : revenus d'investissement	2 (	1 122 232) (	)(	2 672 383) (	)(	2 672 383)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant						
conciliation à des fins fiscales	3	1 807 911	(768 078)	1 205 668	5 764	1 211 432
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	3 529 792	4 000 000	3 786 291	42 602	3 828 893
Produit de cession	5				3 181	3 181
(Gain) perte sur cession	6				(2 439)	(2 439)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	3 529 792	4 000 000	3 786 291	43 344	3 829 635
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	1 490				
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	1 490				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux  Remboursement ou produit de cession  (Gain) perte sur remboursement ou sur cession	12 13	(4 053)	(15 000)	19 325	(84)	19 241
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
<u> </u>	15	(4 053)	(15 000)	19 325	(84)	19 241
Financement		,	,		, ,	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 066 901) (	2 960 854) (	3 094 517) (	)(	3 094 517)
	18	(3 066 901)	(2 960 854)	(3 094 517)		(3 094 517)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	1 081 574) (	61 900) (	813 104) (	576) (	813 680)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	80 000	279 355	69 355		69 355
Réserves financières et fonds réservés	22	(450 007)	(473 523)	(271 785)	(29 952)	(301 737)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	. ,			(4 824)	(4 824)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				. ,	,
	25	(1 451 581)	(256 068)	(1 015 534)	(35 352)	(1 050 886)
	26	(991 253)	768 078	(304 435)	7 908	(296 527)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	816 658		901 233	13 672	914 905
4 La tatal and all the control to a control to a control to design to the total and a control to		010 030		301 233	10 012	314 303

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		Réalisations 2022			
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus d'investissement	1	1 122 232	2 672 383		2 672 383
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	817 762)(	719 297) (	)(	719 297)
Sécurité publique	3 (	1 295 869)(	341 315)(	64 152)(	405 467)
Transport	4 (	2 571 718)(	3 603 147)(	)(	3 603 147)
Hygiène du milieu	5 (	3 518 053)(	2 505 829)(	)(	2 505 829)
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)(	)(	)
Loisirs et culture	8 (	997 436)(	2 573 452) (	)(	2 573 452)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(	)
	11 (	9 200 838)(	9 743 040)(	64 152)(	9 807 192)
Propriétés destinées à la revente	(	1 11 11/(	1 1 1/(	/ (	,
Acquisition	12 (	)(	)(	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et	,	7 (	, (	/ \	,
participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	)(	31 433)(	)(	31 433)
Financement	,	, ,	, ,	, ,	,
Financement à long terme des activités d'investissement	14		8 697 900		8 697 900
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 081 574	813 104	576	813 680
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18		613 784	63 576	677 360
	19	1 081 574	1 426 888	64 152	1 491 040
	20	(8 119 264)	350 315		350 315
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(6 997 032)	3 022 698		3 022 698

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
	-	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 513 241	6 354 693	281 254	6 635 947
Débiteurs (note 5)	2	4 757 079	5 817 764	139 697	5 957 461
Prêts (note 6)	3		35 000		35 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	119 984	132 176		132 176
Participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	8 390 304	12 339 633	420 951	12 760 584
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 000 000	1 250 000		1 250 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 365 050	3 353 523	199 895	3 553 418
Revenus reportés (note 11)	12	158 415	675 301	7 195	682 496
Dette à long terme (note 12)	13	37 114 954	42 477 851		42 477 851
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			121 556	121 556
Autres passifs (note 14)	15				
	16	41 638 419	47 756 675	328 646	48 085 321
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(33 248 115)	(35 417 042)	92 305	(35 324 737)
ACTIFS NON FINANCIERS					,
Immobilisations corporelles (note 15)	18	80 477 942	86 434 690	107 471	86 542 161
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	212 251	212 251		212 251
Stocks de fournitures	20	230 688	251 166	7 431	258 597
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	69 480	139 229	14 494	153 723
	23	80 990 361	87 037 336	129 396	87 166 732
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 163 484	4 166 278	77 104	4 243 382
Excédent de fonctionnement affecté	25	74 831	5 476	23 859	29 335
Réserves financières et fonds réservés	26	4 715 012	4 383 011	39 732	4 422 743
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	)(	)(	26 465) (	26 465)
Financement des investissements en cours	28	(5 418 796)	(2 396 180)	, (	(2 396 180)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	45 207 715	45 461 709	107 471	45 569 180
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	47 742 246	51 620 294	221 701	51 841 995

Obligations contractuelles (note 19) Droits contractuels (note 20) Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS CHARGES PAR OBJETS

#### **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration	municipale	Données cor	nsolidées
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	5 102 305	5 025 819	6 320 985	4 730 013
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	1 058 794	1 131 640	1 451 394	995 504
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	4 781 279	4 250 977	4 477 040	4 352 232
rais de financement					
ntérêts et autres frais sur la dette à long term	е				
à la charge					
De l'organisme municipal	9		865 760	865 760	743 667
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12		170 446	170 446	
Autres frais de financement	13		15 192	25 727	53 719
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	5 570 404	4 757 574	3 207 117	4 365 531
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18		360 978	370 088	282 166
Amortissement					
mmobilisations corporelles	19	4 000 000	3 786 291	3 828 893	3 529 792
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
•	21.1				
	22	20 512 782	20 364 677	20 717 450	19 052 624

Note

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté       1       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté       2       29 335       154 619         Réserves financières et fonds réservés       3       4 422 743       4 749 912         Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir       4       (       26 465)(       31 289)         Financement des investissements en cours       5       (2 396 180)       (5 418 796)         Investissement net dans les immobilisations et autres actifs       6       45 569 180       45 294 292         Gains (pertes) de réévaluation cumulés       7         VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale       9       4 166 278       3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10       77 104       45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       2       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       11       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté       4       5 476       5 476         • Gestion des fosses septiques       12.1			2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté         2         29 335         154 619           Réserves financières et fonds réservés         3         4 422 743         4 749 912           Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir         4         ( 26 465)( 31 289)           Financement des investissements en cours         5         ( 2 396 180) (5 418 796)           Investissement net dans les immobilisations et autres actifs         6         45 569 180 45 569 180         45 294 292           Gains (pertes) de réévaluation cumulés         7         7         7           VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS           Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté           Administration municipale         9         4 166 278 3 163 485           Organismes contrôlés et partenariats¹         10         77 104 45 957           Excédent de fonctionnement affecté           Administration municipale         11         4 243 382 3 209 442           Excédent de fonctionnement affecté           Administration municipale         12.1         5 476 5 476           - Gestion des fosses septiques         12.1         5 476 5 476           - Biométhanisation         12.2         69 355           - Biométhanisation         13         5 476 74 831           Orga	Excédent (déficit) accumulé			
Réserves financières et fonds réservés       3       4 422 743       4 749 912         Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir       4       (2 6465) (31 289)         Financement des investissements en cours       5       (2 396 180)       (5 418 796)         Investissement net dans les immobilisations et autres actifs       6       45 569 180       45 294 292         Gains (pertes) de réévaluation cumulés       7       ****       ****         VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale       9       4 166 278       3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10       77 104       45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       ***       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       ***       5 476       5 476         • Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         • Biométhanisation       12.2       69 355         • Biométhanisation       13       5 476       7 4 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       1       2 3 859       7 9 788 <t< td=""><td>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</td><td>1</td><td>4 243 382</td><td>3 209 442</td></t<>	Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 243 382	3 209 442
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir       4 ( 26 465)( 31 289)         Financement des investissements en cours       5 (2 396 180) (5 418 796)         Investissement net dans les immobilisations et autres actifs       6 45 569 180 45 294 292         Gains (pertes) de réévaluation cumulés       7         VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale       9 4 166 278 3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10 77 104 45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       9 4 166 278 3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10 77 104 45 957         Administration municipale       5 476 5 476         • Gestion des fosses septiques       121 5 476 5 476       5 476         • Biométhanisation       122 69 355         • Biométhanisation       122 69 355         Organismes contrôlés et partenariats¹       13 5 476 74831         Organismes contrôlés et partenariats¹       14.1 23 859 79 788         • Organismes contrôlés       14.1 23 859 79 788	Excédent de fonctionnement affecté	2	29 335	154 619
Financement des investissements en cours       5       (2 396 180)       (5 418 796)         Investissement net dans les immobilisations et autres actifs       6       45 569 180       45 294 292         Gains (pertes) de réévaluation cumulés       7         VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale       9       4 166 278       3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10       77 104       45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       2       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       5 476       5 476         • Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         • Biométhanisation       12.2       69 355         • Biométhanisation       12.2       69 355         Organismes contrôlés et partenariats¹       3 5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       41.1       23 859       79 788	Réserves financières et fonds réservés	3	4 422 743	4 749 912
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs       6       45 569 180       45 294 292         Gains (pertes) de réévaluation cumulés       7         VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale       9       4 166 278       3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10       77 104       45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       5 476       5 476         • Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         • Biométhanisation       12.2       69 355         • Dorganismes contrôlés et partenariats¹       14.1       23 859       79 788         • Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788	Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	26 465)(	31 289)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés         7           VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         8         51 841 995         47 958 180           VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS           Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté         Administration municipale           Administration municipale         9         4 166 278         3 163 485           Organismes contrôlés et partenariats¹         10         77 104         45 957           Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale           • Gestion des fosses septiques         12.1         5 476         5 476           • Biométhanisation         12.2         69 355           • Biométhanisation         12.2         69 355           Organismes contrôlés et partenariats¹         3 5 476         74 831           Organismes contrôlés et partenariats¹         14.1         23 859         79 788           • Organismes contrôlés         14.1         23 859         79 788	Financement des investissements en cours	5	(2 396 180)	(5 418 796)
8 51 841 995         47 958 180           VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS           Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté           Administration municipale         9         4 166 278         3 163 485           Organismes contrôlés et partenariats¹         10         77 104         45 957           Excédent de fonctionnement affecté         Excédent de fonctionnement affecté           Administration municipale         12.1         5 476         5 476           • Gestion des fosses septiques         12.1         5 476         5 476           • Biométhanisation         12.2         69 355           • Biométhanisation         12.2         69 355           Organismes contrôlés et partenariats¹         13         5 476         74 831           Organismes contrôlés et partenariats¹         14.1         23 859         79 788           • Organismes contrôlés         14.1         23 859         79 788	Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	45 569 180	45 294 292
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS         Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
Section (déficit) de fonctionnement non affecté   9		8	51 841 995	47 958 180
Administration municipale       9       4 166 278       3 163 485         Organismes contrôlés et partenariats¹       10       77 104       45 957         Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       8       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté       8       4 243 382       3 209 442         Excédent de fonctionnement affecté       5 476       5 476       5 476       5 476       5 476       5 476       6 9 355       6 9 355       6 9 355       6 9 355       7 4 831       6 9 355       7 4 831       7 4 831       7 4 831       7 9 788	VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Organismes contrôlés et partenariats¹         10         77 104         45 957           Excédent de fonctionnement affecté           Administration municipale           • Gestion des fosses septiques         12.1         5 476         5 476           • Biométhanisation         12.2         69 355           • Drganismes contrôlés et partenariats¹         14.1         23 859         79 788           • Organismes contrôlés         14.1         23 859         79 788	Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale         • Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         • Biométhanisation       12.2       69 355         13       5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       14.1       23 859       79 788         • Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788	Administration municipale	9	4 166 278	3 163 485
Excédent de fonctionnement affecté         Administration municipale       12.1       5 476       5 476         • Gestion des fosses septiques       12.2       69 355         • Biométhanisation       12.2       69 355         13       5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       14.1       23 859       79 788         • Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788	Organismes contrôlés et partenariats¹	10	77 104	45 957
Administration municipale         • Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         • Biométhanisation       12.2       69 355         13       5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       - Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788         15       23 859       79 788		11	4 243 382	3 209 442
Gestion des fosses septiques       12.1       5 476       5 476         Biométhanisation       12.2       69 355         13       5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       Value of the partenariats¹       Value of the partenariats¹         • Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788         15       23 859       79 788	Excédent de fonctionnement affecté			
Biométhanisation       12.2       69 355         13       5 476       74 831         Organismes contrôlés et partenariats¹       8       8       9       79 788         Porganismes contrôlés       14.1       23 859       79 788         15       23 859       79 788	Administration municipale			
13     5 476     74 831       Organismes contrôlés et partenariats¹     ■ Organismes contrôlés     14.1     23 859     79 788       15     23 859     79 788	<ul> <li>Gestion des fosses septiques</li> </ul>	12.1	5 476	5 476
Organismes contrôlés et partenariats¹       14.1       23 859       79 788         Torganismes contrôlés       15       23 859       79 788	<ul> <li>Biométhanisation</li> </ul>	12.2		69 355
Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788         15       23 859       79 788		13	5 476	74 831
Organismes contrôlés       14.1       23 859       79 788         15       23 859       79 788	Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
	· ·	14.1	23 859	79 788
16 29 335 154 619		15	23 859	79 788
		16	29 335	154 619

<sup>1.</sup> Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
<ul> <li>Développement durable</li> </ul>	17.1	381 930	381 930
Équilibre budgétaire	17.2	2 000 000	2 000 000
<ul> <li>Infrastructures</li> </ul>	17.3	510 000	500 000
	18	2 891 930	2 881 930
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
<ul> <li>Évantualités</li> </ul>	19.1	39 732	34 900
	20	39 732	34 900
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	111 546	215 233
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	1 522	47 336
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29		
Autres			
<ul> <li>Mobilité durable et Autres</li> </ul>	30.1	693 813	661 313
<ul> <li>Réserve foncièere</li> </ul>	30.2	684 200	909 200
	31	1 491 081	1 833 082
	32	4 422 743	4 749 912

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	( 26 465)(	31 289)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	<u>(</u> )(	, )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	, , ,	,
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	( )(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	\ (	,
Autres 37	\ (	,
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs 38	\ (	,
1 regimes a availages complementailes de retraite et autres availages sociaux latais	( 26 465)(	31 289)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement 40	( 20 400)(	01 203)
Assainissement des sites contaminés	/\ /	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations 42	\ (	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert 43	( )(	)
Autres	(	,
44.1	/	1
45	( 26 465)(	31 289)
Autres mesures d'allègement fiscal	( 20 403)(	31 209)
Mesures relatives à la TVQ		
	/	\
	( )(	)
	( )(	)
Mesures relatives à la COVID-19	/	,
Utilisation du fonds général 48	( )(	)
Utilisation du fonds de roulement	( )(	)
Autres	/	,
50.1	( )(	
51	(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	/	,
Mesure relative à la TVQ 52	( )(	)
Mesure relative à la COVID-19	( )(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	( )(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS 55	( )(	)
Autres		
56.1	( )(	<u> </u>
57 ·	( )(	)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement 58		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de		
portefeuille à titre d'investissement liés au FLI		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement		
liés à des emprunts de fonctionnement		
Autres		
■ 62.1		
63		
64	( 26 465)(	31 289)

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	45 894	
Investissements à financer	66 (	2 442 074)(	5 418 796)
	67	(2 396 180)	(5 418 796)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	86 542 161	80 564 603
Propriétés destinées à la revente	69	212 251	212 251
Prêts	70	35 000	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	117 764	105 572
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	86 907 176	80 882 426
Ajustements aux éléments d'actif	74		(1)
	75	86 907 176	80 882 425
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (	42 477 851)(	37 115 037)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	359 849)(	310 946)
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	78	1 499 704	1 837 850
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	41 337 996)(	35 588 133)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)(	)
	83 (	41 337 996)(	35 588 133)
	84	45 569 180	45 294 292

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

#### A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice		
Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

- 1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008
- 2. Date de la retraite
- a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.
- b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

- i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.
- ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.
- c) Date de retraite anticipée : Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.
- 3. Créances de rente
- a) Rente de base

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

#### b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

#### 4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).
- 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

- 6. Prestation de décès après la retraite
- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

#### 7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

#### 8. Indexation à la retraite

- a) Cadres: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.
- 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

# RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### 10. Cotisations salariales

- a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

#### 11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(147 199)	(134 771)
Charge de l'exercice	4 (	122 517)(	231 138)
Cotisations versées par l'employeur	5	148 160	218 710
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(121 556)	(147 199)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	5 648 627	5 393 409
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	5 776 126)(	5 483 476)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(127 499)	(90 067)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	5 943	(57 132)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(121 556)	(147 199)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(121 556)	(147 199)

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur			
des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	5 648 627	5 393 409
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	5 776 126)(	5 483 476)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	127 499)(	90 067)
Charge de l'exercice			·
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	221 192	238 392
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		86 456
	20	221 192	324 848
Cotisations salariales des employés	21 (	111 942)(	119 703)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs	,	0 12/(	110100)
dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	١
- The state of the state of the promoted of the state of	23	109 250	205 145
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 779	12 393
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification	21	2113	12 000
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		(2 552)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		(2 332)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
	28		
Variation de la provision pour moins-value Autres	20		
Autres	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	112 029	214 986
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	319 290	292 021
Rendement espéré des actifs	32 (	308 802)(	275 869)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	10 488	16 152
Charge de l'exercice	34	122 517	231 138
	34	122 317	231 130
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	230 477	201 779
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	308 802)(	275 869)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(78 325)	(74 090)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	12 470	191 126
Prestations versées au cours de l'exercice	39	235 361	195 671
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	5 589 754	5 105 978
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés			
comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur			
des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	102 712	111 138
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	86 106	104 670
DMERCA du nouveau volet	45	16	15
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34	34
·			

#### **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,85 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,71 %	5,38 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
•	52.1		

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

53

54

69

### B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuariell	le (s'il y a lieu)	et autres renseigneme	ents
		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56 (	)(	,
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(	,
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		·
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice			
avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64 (	)(	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages			
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 <b>(</b>	)(	,

Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation

Nombre de régimes à la fin de l'exercice Régimes d'avantages complémentaires de retraite

Autres avantages sociaux futurs

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73 <b>(</b>	)(	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de	`	/ (	,
régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(	)
	75	/ \	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
•	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84 (	)(	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	/\	
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires	0.7		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	\/	,
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite			
<u>capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
•	103.1		

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

) REGIMES DE RETRAITE :	

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	1

#### Description des régimes et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite pour les salariés de la Ville de Contrecoeur

Ce régime de retraite est enregistré sous le numéro 26460 et est régi par la Loi sur les régimes de retraite complémentaire et ses règlements y afférant.

Le régime est un régime contributif à cotisations déterminées administré par le comité de retraite. Les placements sont gérés par Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance-vie

Les participants détiennent le droit de placer les cotisations versées à la Caisse de retraite en leur nom, selon les choix offerts par la Caisse. Pour toute information concernant les modalités du régime, on se réfère au texte du régime.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	236 387	232 012
	110	236 387	232 012
D) AUTRES RÉGIMES			
Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
Description des régimes et autres renseignements			

#### Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite offert aux employés-cadres de la ville est un REER collectif, où l'employeur et l'employé participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 2 % du salaire de l'employé.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	23 876	164 032
Autres régimes	115		
	116	23 876	164 032

#### E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	26	26

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

#### Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	6 941	6 843
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	23 391	25 573
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	23 391	25 573

Note



Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES	-	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	12 793 236	12 793 236	11 946 247
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le				
service de l'eau	5			
Réserve financière pour le				
service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	12 793 236	12 793 236	11 946 247
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 351 558	1 351 558	1 366 354
Égout	13	1 048 540	1 048 540	854 424
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 251 954	1 251 954	1 162 280
Autres				
Fosses septiques	16.1	45 950	45 950	43 800
Centres d'urgence 9-1-1	17	41 238	41 238	44 729
Service de la dette	18	797 192	797 192	694 549
Pouvoir général de taxation	19			33.3.3
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
/ touritoo d'illifoologo lilone	22	4 536 432	4 536 432	4 166 136
Taxes d'affaires		1 000 102	1 000 102	1 100 100
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 536 432	4 536 432	4 166 136
	27	17 329 668	17 329 668	16 112 383

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2023	2023	2022
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES				
ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du				
gouvernement	28	240	240	214
Immeubles de la Société québécoise				
d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	67 266	67 266	73 246
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	102 504	102 504	96 892
Immeubles de certains gouvernements				
et d'organismes internationaux	34			
	35	170 010	170 010	170 352
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES				
ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	100 803	100 803	94 674
Taxes d'affaires	38			
	39	100 803	100 803	94 674
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
·	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises				
autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	270 813	270 813	265 026

Non audité	é Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS	-	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	6 078	6 078	139 747
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	6 563	6 563	2 718
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	62 446	62 446	15 240
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	40 996	40 996	61 021
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de				
l'eau potable	62	1 052	1 052	2 596
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	2 535	2 535	3 305
Autres	73	=	=	2 300

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
		Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2023	2023	2022	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	74				
Sécurité du revenu	75				
Autres	76				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	77				
Rénovation urbaine	78				
Promotion et développement économique	79			2 618	
Autres	80				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	81	23 621	23 621	19 611	
Activités culturelles					
Bibliothèques	82	39 237	39 237	48 745	
Autres	83	20 500	20 500	28 500	
Réseau d'électricité	84				
	85	203 028	203 028	324 101	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)	Réalisations uite) 2023	<u> </u>	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de				
l'eau potable	101	2 259 986	2 259 986	103 165
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

Non audité		Administration municipale	Données co	ées consolidées	
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2023	2023	2022	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	113				
Sécurité du revenu	114				
Autres	115				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	116			995 132	
Rénovation urbaine	117				
Promotion et développement économique	118				
Autres	119				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	120				
Activités culturelles					
Bibliothèques	121				
Autres	122				
Réseau d'électricité	123				
	124	2 259 986	2 259 986	1 098 297	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2023	2023	2022	
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	125				
Péréquation	126				
Neutralité	127				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	128				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	129	280 471	280 471	314 616	
Fonds de développement des territoires	130				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Droits					
d'immatriculation	131				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	154 136	154 136		
Soutien à la compétence de					
développement local et régional des MRC					
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133				
Autres	134				
	135	434 607	434 607	314 616	
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 897 621	2 897 621	1 737 014	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	137				
Évaluation	138				
Autres	139				
Auties	140				
Sécurité publique	140				
Police	141				
Sécurité incendie	142	109 160	109 160	27 931	
Sécurité civile	143	100 100	100 100	27 301	
Autres	144				
Adiles	145	109 160	109 160	27 931	
Transport	143	109 100	109 100	21 931	
Réseau routier					
Voirie municipale	146				
	147				
Enlèvement de la neige Autres	147				
		20 040	20 040		
Transport collectif	149	20 040	20 040		
Autres	150	20 040	20 040		
Thousand and matters	151	20 040	20 040		
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de	450	470.000	470.000	404.055	
l'eau potable	152	172 396	172 396	184 255	
Réseau de distribution de l'eau potable	153	404.000	404.000	00.040	
Traitement des eaux usées	154	101 808	101 808	92 843	
Réseaux d'égout	155				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	156				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	157				
Tri et conditionnement	158				
Autres	159				
Autres	160				
Cours d'eau	161				
Protection de l'environnement	162				
Autres	163				
	164	274 204	274 204	277 098	

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)	-	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	165				
Autres	166				
	167				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	168				
Rénovation urbaine	169				
Promotion et développement économique	170				
Autres	171				
	172				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	173				
Activités culturelles					
Bibliothèques	174				
Autres	175				
	176				
Réseau d'électricité	177				
	178	403 404	403 404	305 0	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	179				
Évaluation	180				
Autres	181	164 924	164 924	287 672	
	182	164 924	164 924	287 672	
Sécurité publique					
Police	183		90 355	97 308	
Sécurité incendie	184	646	646	720	
Sécurité civile	185				
Autres	186	3 820	15 431	12 805	
	187	4 466	106 432	110 833	
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	188	8 924	8 924	76 908	
Enlèvement de la neige	189				
Autres	190	6 645	6 645	6 491	
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	191			160	
Transport adapté	192				
Transport scolaire	193				
Autres	194				
Autres	195	8 083	8 083		
	196	23 652	23 652	83 559	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	197	2 057	2 057	7 967	
Réseau de distribution de l'eau potable	198				
Traitement des eaux usées	199				
Réseaux d'égout	200				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	201	16 689	16 689	28 995	
Matières recyclables	202				
Autres	203				
Cours d'eau	204				
Protection de l'environnement	205	2 845	2 845	1 664	
Autres	206				
	207	21 591	21 591	38 626	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)	-	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)		2020		LUZZ	
Santé et bien-être					
Logement social	208				
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	212				
Rénovation urbaine	213				
Promotion et développement économique	214	9 599	9 599	11 372	
Autres	215			5 953	
	216	9 599	9 599	17 325	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	217	196 286	196 287	234 634	
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	16 253	16 253	13 062	
Autres	219			14 969	
	220	212 539	212 540	262 665	
Réseau d'électricité	221				
	222	436 771	538 738	800 680	
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	840 175	942 142	1 105 709	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	224	190 079	209 165	109 881	
Droits de mutation immobilière	225	1 806 936	1 806 936	2 021 165	
Droits sur les carrières et sablières	226				
Autres	227	219	217	7 728	
	228	1 997 234	2 016 318	2 138 774	
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	143 049	324 563	296 089	
REVENUS DE PLACEMENTS					
DE PORTEFEUILLE	230	169 179	169 179	75 752	
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	106 309	131 072	104 601	
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations					
corporelles	232		2 439	2 278	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels					
achetés	233				
Produit de cession de propriétés destinées					
à la revente	234				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	235				
Contributions des promoteurs	236				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Taxe sur l'essence	237				
Contributions des organismes municipaux	238				
Autres contributions	239		23 783		
Redevances réglementaires	240				
Autres	241	488 680	493 667	26 691	
	242	488 680	519 889	28 969	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	243				

#### ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

Non audité		Ad	Données consolidées				
			Réalisations 2023		Réalisations	Réalisations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	544 381		544 381	544 381	564 583	
Greffe et application de la loi	2	208 297		208 297	208 297	199 361	
Gestion financière et administrative	3	1 204 465		1 204 465	1 204 465	1 186 256	
Évaluation	4	187 615		187 615	187 615	184 210	
Gestion du personnel	5	109 050		109 050	109 050	34 019	
Autres							
<ul> <li>Direction et mairie</li> </ul>	6.1	479 191	285 979	765 170	765 170	1 185 882	
	7	2 732 999	285 979	3 018 978	3 018 978	3 354 311	
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 893 572		1 893 572	2 204 771	2 053 370	
Sécurité incendie	9	1 204 855	64 868	1 269 723	1 269 723	1 025 954	
Sécurité civile	10	10 836		10 836	10 836	22 436	
Autres	11	52 496		52 496	83 535	76 618	
	12	3 161 759	64 868	3 226 627	3 568 865	3 178 378	
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 224 454	1 207 083	2 431 537	2 431 537	2 449 789	
Enlèvement de la neige	14	667 610		667 610	667 610	561 253	
Éclairage des rues	15	71 589	71 676	143 265	143 265	139 066	
Circulation et stationnement	16	22 520	58 478	80 998	80 998	70 770	
Transport collectif							
Transport en commun	17	442 850		442 850	442 850	398 294	
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	94 610	259 134	353 744	353 744	78 247	
	21	2 523 633	1 596 371	4 120 004	4 120 004	3 697 419	

Non audité		Ad	Données consolidées			
	<del>-</del>	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
	-	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2023	2022
		de l'amortissement	l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de						
l'eau potable	22	1 100 248	256 355	1 356 603	1 356 603	1 200 970
Réseau de distribution de l'eau potable	23	92 944	193 064	286 008	286 008	340 349
Traitement des eaux usées	24	297 204	305 562	602 766	602 766	591 721
Réseaux d'égout	25	302 869	258 468	561 337	561 337	371 237
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	843 275		843 275	843 275	491 619
Élimination	27					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	361 086		361 086	361 086	471 016
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30	476 537		476 537	476 537	584 823
Traitement	31					
Matériaux secs	32					
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36	45 293		45 293	45 293	41 805
Protection de l'environnement	37	440 988		440 988	440 988	469 025
Autres	38					
	39	3 960 444	1 013 449	4 973 893	4 973 893	4 562 565
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	107 081		107 081	107 081	103 916
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	47 011		47 011	47 011	35 338
	43	154 092		154 092	154 092	139 254

Non audité		Ad	Iministration municipale		Données cor	nsolidées
			Réalisations 2023		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET						
DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	445 566		445 566	445 566	493 842
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	19 867		19 867	19 867	9 277
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	96 537		96 537	96 537	36 482
Tourisme	48	89 180		89 180	89 180	55 630
Autres	49					
Autres	50					
	51	651 150		651 150	651 150	595 231
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	820 081	136 060	956 141	956 141	703 913
Patinoires intérieures et extérieures	53	102 733		102 733	102 733	76 249
Piscines, plages et ports de plaisance	54	91 927		91 927	91 927	95 806
Parcs et terrains de jeux	55	568 537	553 504	1 122 041	1 122 041	1 144 300
Parcs régionaux	56	50 000		50 000	50 000	40 000
Expositions et foires	57	258 056		258 056	258 056	212 768
Autres	58	6 997		6 997	6 997	11 162
	59	1 898 331	689 564	2 587 895	2 587 895	2 284 198
Activités culturelles						
Centres communautaires	60					
Bibliothèques	61	316 543		316 543	316 543	283 447
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	128 037	136 060	264 097	264 097	160 435
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	444 580	136 060	580 640	580 640	443 882
	66	2 342 911	825 624	3 168 535	3 168 535	2 728 080

Non audité		Ac	dministration municipal	Données consolidées			
		Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	865 760		865 760	865 760	635 190	
Autres frais	69	170 446		170 446	170 446	108 477	
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70				10 488	16 238	
Autres	71	15 192		15 192	15 239	37 481	
	72	1 051 398		1 051 398	1 061 933	797 386	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE							
RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES							
ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	3 786 291	( 3 786 291)				

### Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Contrecoeur | 59035 |

### **Table des matières**

#### Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidee	0
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12
Autres renseignements	
Questionnaire	13



### ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1			15 858	
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 954 703	1 954 703	3 052 128	
Usines et bassins d'épuration	3	501 899	501 899	12 750	
Conduites d'égout	4	49 227	49 227	437 317	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 565 585	3 565 585	2 251 942	
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8				
Aires de stationnement	9	37 561	37 561		
Parcs et terrains de jeux	10	2 131 043	2 131 043	552 655	
Autres infrastructures	11				
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments	'				
Édifices administratifs	13	382 690	382 690	1 303 529	
Édifices communautaires et récréatifs	14	442 409	442 409	497 538	
Améliorations locatives	15		3 343		
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	154 963	206 133	164 792	
Ameublement et équipement de bureau	18	96 178	101 653	189 697	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	186 354	190 518	301 079	
Terrains	20	240 428	240 428	421 553	
Autres	21				
	22	9 743 040	9 807 192	9 200 838	

### ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

#### **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
Conduites d'eau potable	1			15 858	
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 954 703	1 954 703	3 052 128	
Usines et bassins d'épuration	3	501 899	501 899	12 750	
Conduites d'égout	4	49 227	49 227	437 317	
Autres infrastructures	5	5 523 124	5 523 124	1 681 740	
Infrastructures pour nouveau développement					
(ouverture de nouvelles rues)					
Conduites d'eau potable	6				
Usines de traitement de l'eau potable	7				
Usines et bassins d'épuration	8				
Conduites d'égout	9				
Autres infrastructures	10	211 065	211 065	1 122 857	
Autres immobilisations corporelles	11	1 503 022	1 567 174	2 878 188	
	12	9 743 040	9 807 192	9 200 838	

### ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

### Non audité

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au					
remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	5	10 345 906	4 427 900	508 592	14 265 214
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres	6	25 242 227	3 032 196	1 201 641	27 072 782
De la municipalité (Société de					
transport en commun)	7				
	8	35 588 133	7 460 096	1 710 233	41 337 996
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada	9	1 837 850	1 237 804	1 575 950	1 499 704
et ses entreprises Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
Auties tiels	13	1 837 850	1 237 804	1 575 950	1 499 704
Débiteurs encaissés non encore appliqués	10	1 007 000	1 237 004	1 07 0 000	1 400 704
au remboursement de la dette	14				
ad rembodiscinent de la dette	15	1 837 850	1 237 804	1 575 950	1 499 704
Prêts, placements de portefeuille à titre		1 007 000	1 201 001	1070000	1 100 701
d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
71000	18	1 837 850	1 237 804	1 575 950	1 499 704
	19	37 425 983	8 697 900	3 286 183	42 837 700
Dette en cours de refinancement	20 (	1. 120 000	3 00. 000	1	1.200, 100
Reclassement / Redressement	21	)		(	,
Dette à long terme	22	37 425 983	8 697 900	3 286 183	42 837 700
Note		01 720 300	0 001 000	0 200 100	72 001 100

Note

### ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

### Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	42 837 700
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 396 180
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
•	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 522
Débiteurs	8	1 499 704
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	11.1	43 732 654
Endettement het a long terme de l'administration municipale	12	43 / 32 034
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des		
organismes contrôlés et des partenariats	13	40 700 054
Endettement net à long terme	14	43 732 654
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	1 282 340
Communauté métropolitaine	16	134 031
Autres organismes	17	1 317 000
Endettement total net à long terme	18	46 466 025
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à		
long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-		40 400 005
part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	46 466 025
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité		
(inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux		
centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à		
la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences	24	
d'agglomération et le portrait global)	24	

### ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

	-	municipale		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	56 969	56 969	50 543
Évaluation	2	185 325	185 325	182 065
Autres	3	152 630	152 630	120 408
Sécurité publique				
Police	4	1 852 334	347 741	1 646 611
Sécurité incendie	5	14 203	14 203	49 760
Sécurité civile	6			
Autres	7	48 666	2 802	44 030
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	419 379	419 379	397 046
Autres	10			11 667
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 658 415	1 658 415	1 528 769
Cours d'eau	13	45 293	45 293	41 805
Protection de l'environnement	14	16 165	16 165	15 089
Autres	15	44 852	44 852	48 786
Santé et bien-être				
Logement social	16	107 081	107 081	103 916
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et				
développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	60 424	60 424	43 135
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	62 027	62 027	53 660
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	33 811	33 811	28 241
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	4 757 574	3 207 117	4 365 531



# ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	9 743 040	9 200 838
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	9 743 040	9 200 838

### ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

#### Non audité

		Effectifs personnes/	Semaine normale	Nombre d'heures rémunérées au	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
Administration municipale		année²	(heures)	cours de l'exercice			
Cadres et contremaîtres	1	13,00	35,00	23 660,00	1 154 397	320 399	1 474 796
Professionnels	2	3,00	35,00	5 460,00	253 284	20 206	273 490
Cols blancs	3	19,00	34,00	33 345,00	906 672	219 897	1 126 569
Cols bleus	4	29,00	40,00	60 320,00	1 684 743	394 281	2 079 024
Policiers	5						
Pompiers	6	38,00	35,00	15 498,00	809 354	133 264	942 618
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
	8	102,00		138 283,00	4 808 450	1 088 047	5 896 497
Élus	9	7,00			217 369	43 593	260 962
	10	109,00			5 025 819	1 131 640	6 157 459

<sup>1.</sup> Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

<sup>2.</sup> En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

### ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		Gouvernemen	t du Québec	Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/	Total
		Fonctionnement	Investissement		Municipalités/ Communautés métropolitaines	
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	40 996	2 220 042			2 261 038
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	636 583				636 583
	7	677 579	2 220 042			2 897 621

### FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

#### Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	137 328	150 750
	4	137 328	150 750
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	13 003	8 611
Sécurité civile	7		1 603
Autres	8		
	9	13 003	10 214
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	325 746	270 632
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	18 886	6 092
Transport collectif	13		78
Autres	14		
	15	344 632	276 802
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	368 474	4 566
Réseau de distribution de l'eau potable	17	333	34 854
Traitement des eaux usées	18		71 767
Réseaux d'égout	19		92 683
Matières résiduelles			02 000
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		3 628
Autres	25		3 020
Valles	26	368 474	207 498
Santé et bien-être	20	300 474	207 490
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	24 365	17 488
Autes	30	24 365	17 488
Aménagament unbanjama at dévalangament	30	24 303	17 400
Aménagement, urbanisme et développement	24		
Aménagement, urbanisme et zonage Rénovation urbaine	31		
	32		500
Promotion et développement économique	33	45.005	538
Autres	34	15 235	9 613
	35	15 235	10 151
Loisirs et culture		440.004	400 700
Activités récréatives	36	148 361	100 766
Activités culturelles			- /
Bibliothèques	37		7 437
Autres	38		
	39	148 361	108 203
Réseau d'électricité	40		
	41	1 051 398	781 106

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Fonction	Reçu de l'organi	sme municipal	Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
				Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Maud Allaire	1.1	Maire	45 904	18 207	21 967		
Pierre Bélisle	1.2	Conseiller	14 340	7 170			
Claude Bérard	1.3	Conseiller	14 340	7 170			
Maggy Bissonnette	1.4	Conseiller	14 340	7 170			
Claude Dansereau	1.5	Conseiller	14 340	7 170			
Karine Messier	1.6	Conseiller	14 340	7 170			
Pierre-Olivier Roy	1.7	Conseiller	14 340	7 170			

#### Note

<sup>1.</sup> Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

	Non audité		OUI	NON
1.	Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		2 500 000 \$
Les	questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement			
2.	La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	
	Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3		67 136 \$
3.	La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	X	
4.	Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes</i> entreprises déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
	Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille	5		\$
	d'investissement	6		\$
	Ligne 3 : Autres revenus	7		\$
	Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		\$
	Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		\$
	Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		\$
	Ligne 9 : Autres charges	11		\$
	Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		\$
	Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		\$
	Ligne 14: Débiteurs	14		\$
	Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		\$
	Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		\$
	Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer Ligne 20 : Revenus reportés	17 18		\$ \$
	Ligne 21 : Dette à long terme	19		\$
	Ligne 24 : Libres	20		\$
	Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		γ \$
	Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		\$
	Montant des pardons de prêts constatés			
	Solde cumulatif au début de l'exercice	23		\$
	Constatés au cours de l'exercice	24		\$
	Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

5.	La	municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :			
	a)	le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	26	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	27		392 482 \$
	b)	le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	28	Х	
		Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023	29		1 184 966 \$
	c)	le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	30		X
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	31		\$
	d)	le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	32	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	33		10 000 \$
6.	La	municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	34		X
		oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, ne autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	35		
		oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que durée de l'entente :			
7.	La	municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :			
	a)	du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	36	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	37		10 000\$
	b)	du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	38	Х	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	39		10 000 \$
8.	en	municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales apitre C-47.1)?	40		X
	Si	oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :			
	a)	crédits de taxes	41		\$
	b)	autres formes d'aide	42		\$

q	Richesse	foncière :	aux fins	de la	nérégi	ation	de 2023
J.	1 110110330		aux III IS	uc ia	DCICUL	ialiori	UC ZUZU

		• •		
		eur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon aux global de taxation réel non uniformisé de 2023	43	\$
10.		ntant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD	44	10 000\$
	Tot	al des frais encourus admissibles au volet ERL :		
	a)	Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)		
		Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	40 000 \$
		<ul> <li>Dépenses relatives à l'entretien d'été</li> <li>Systèmes de sécurité</li> <li>Chaussées pavées - entretien préventif</li> <li>Chaussées pavées - entretien palliatif</li> <li>Chaussées en gravier - entretien préventif</li> <li>Chaussées en gravier - entretien palliatif</li> <li>Systèmes de drainage</li> <li>Abords de routes</li> <li>Total des dépenses relatives à l'entretien d'été</li> </ul>	46 47 48 49 50 51 52 53	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$
	b)	Dépenses d'investissement		'
	۵,	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	¢
		·		Ψ
	,	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$
	C)	Total des frais encourus admissibles	56	40 000 \$
	d)	Description des dépenses d'investissement		
		Relatives à l'entretien d'hiver :		
		Relatives à l'entretien d'été :		
	e)	Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :		
	f)	Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :		
		méro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité s frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des <b>routes locales de niveaux 1 et 2 :</b>		
	a)	Numéro de la résolution	57	2019-11-377
	b)	Date d'adoption de la résolution	58	2019-11-05

11.	de: Rè	municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées se mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du glement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours nimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?	59	X
		oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal dopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :		
	a)	Numéro de la résolution	60	2019-11-377
	b)	Date d'adoption de la résolution	61	2019-11-05
12.	en	glement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale application de l'article 8 de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la se en place d'un encadrement concernant les chiens</i> (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)		
	Sig	nalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année		
	a)	Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire	62	
	b)	Nombre de signalements reçus d'un médecin	63	
		amens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard s propriétaires ou gardiens de chiens		
	c)	Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année	64	
	d)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique	65	
	e)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure	66	
	f)	Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves	67	
	g)	Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient	68	
	No	rmes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens		
	h)	Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité	69	733
	i)	Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg	70	367
	j)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité	71	366
	Rè	glement		
	k)	La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens</i> (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?	72	X

### La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille		
d'investissement	74	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	\$
Ligne 24 : Libres	88	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

### QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Non audité	OUI	NON
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 X	
	Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2	X
2.	La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X
3.	Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4	Х
	questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences RC seulement.		
4.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5	X
5.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6	X
6.	La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7	Х
-	uestion 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en mun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
7.	Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8	X
	Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9	

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

### ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

	t financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.						
Ministère sont conformes à c	s, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au ux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports es par le présent organisme transmetteur.						
Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.							
Date de dépôt au conseil :							
Nom du signataire :							
Fonction du signataire :							
Date de transmission au Ministère :							
Date et heure de la dernière modification :	2024-05-14 12:12						

### Sommaire de l'information financière consolidée

### Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Contrecoeur | 59035 |

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		Réalisations 2022	Budget 2023		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						
Fonctionnement	1	20 453 047	19 744 704	21 570 345	1 908 994	21 928 882
Investissement	2	1 122 232		2 672 383		2 672 383
	3	21 575 279	19 744 704	24 242 728	1 908 994	24 601 265
Charges	4	18 645 136	20 512 782	20 364 677	1 903 230	20 717 450
Excédent (déficit) de l'exercice	5	2 930 143	(768 078)	3 878 051	5 764	3 883 815
Moins : revenus d'investissement	6 (	1 122 232)(	)(	2 672 383)(	)(	2 672 383)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 807 911	(768 078)	1 205 668	5 764	1 211 432
Éléments de conciliation à des fins fiscales Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 529 792	4 000 000	3 786 291	42 602	3 828 893
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme Affectations	10 (	3 066 901)(	2 960 854)(	3 094 517)(	)(	3 094 517)
Activités d'investissement	11 (	1 081 574)(	61 900)(	813 104)(	576)(	813 680)
Excédent (déficit) accumulé	12	(370 007)	(194 168)	(202 430)	(34 776)	(237 206)
Autres éléments de conciliation	13	(2 563)	(15 000)	19 325	658	19 983
	14	(991 253)	768 078	(304 435)	7 908	(296 527)
Excédent (déficit) de fonctionnement de	45	040.050		004.000	40.070	044.005
l'exercice à des fins fiscales	15	816 658		901 233	13 672	914 905

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

### SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022 2023		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	3 513 241	6 354 693	6 635 947	3 801 878
Débiteurs	2	4 757 079	5 817 764	5 957 461	4 934 571
Placements de portefeuille	3	119 984	132 176	132 176	119 984
Autres	4		35 000	35 000	
	5	8 390 304	12 339 633	12 760 584	8 856 433
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents					
de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	37 114 954	42 477 851	42 477 851	37 115 037
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			121 556	147 199
Autres	9	4 523 465	5 278 824	5 485 914	4 733 424
	10	41 638 419	47 756 675	48 085 321	41 995 660
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(33 248 115)	(35 417 042)	(35 324 737)	(33 139 227)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	80 477 942	86 434 690	86 542 161	80 564 603
Autres	13	512 419	602 646	624 571	532 804
	14	80 990 361	87 037 336	87 166 732	81 097 407
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	3 163 484	4 166 278	4 243 382	3 209 442
Excédent de fonctionnement affecté	16	74 831	5 476	29 335	154 619
Réserves financières et fonds réservés	17	4 715 012	4 383 011	4 422 743	4 749 912
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	)(	)(	26 465)(	31 289)
Financement des investissements en cours Investissement net dans les immobilisations	19	(5 418 796)	(2 396 180)	(2 396 180)	(5 418 796)
et autres actifs	20	45 207 715	45 461 709	45 569 180	45 294 292
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	47 742 246	51 620 294	51 841 995	47 958 180

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

# DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
<ul> <li>Gestion des fosses septiques</li> </ul>	1.1	5 476	5 476
Biométhanisation	1.2		69 355
	2	5 476	74 831
Organismes contrôlés et partenariats¹	3	23 859	79 788
	4	29 335	154 619
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
<ul> <li>Développement durable</li> </ul>	5.1	381 930	381 930
Équilibre budgétaire	5.2	2 000 000	2 000 000
<ul> <li>Infrastructures</li> </ul>	5.3	510 000	500 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	39 732	34 900
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	111 546	215 233
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 522	47 336
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
<ul> <li>Mobilité durable et Autres</li> </ul>	14.1	693 813	661 313
<ul> <li>Réserve foncièere</li> </ul>	14.2	684 200	909 200
	15	4 422 743	4 749 912
	16	4 452 078	4 904 531

<sup>1.</sup> Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

#### SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

**AU 31 DÉCEMBRE 2023** 

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	43 732 654
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	46 466 025

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

### SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022 Total consolidé	
	_	Total		
		consolidé		
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	3			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4			
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	27 072 782	25 242 227	
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	14 265 214	10 345 906	
Dette à long terme à la charge des tiers				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 499 704	1 837 850	
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8			
Autres	9			
Dette en cours de refinancement / Reclassement /				
Redressement	10			
	11	42 837 700	37 425 983	

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

### SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	
Fonctionnement						
Taxes	12	16 112 383	16 716 558	17 329 668	17 329 668	
Compensations tenant lieu de taxes	13	265 026	269 994	270 813	270 813	
Quotes-parts	14					
Transferts	15	638 717	663 813	637 635	637 635	
Services rendus	16	999 004	577 239	840 175	942 142	
Imposition de droits, amendes et pénalités,						
revenus de placements de portefeuille	17	2 333 316	1 517 100	2 309 462	2 510 060	
Autres	18	104 601		182 592	238 564	
	19	20 453 047	19 744 704	21 570 345	21 928 882	
Investissement						
Taxes	20					
Quotes-parts	21					
Transferts	22	1 098 297		2 259 986	2 259 986	
Autres	23	23 935		412 397	412 397	
	24	1 122 232		2 672 383	2 672 383	
	25	21 575 279	19 744 704	24 242 728	24 601 265	

Extrait du rapport financier, page S12

### SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023** 

		Administration municipale			Données consolidées	
			Réalisations 2023		Réalisations 2023	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale	1	2 732 999	285 979	3 018 978	3 018 978	3 354 311
Sécurité publique						
Police	2	1 893 572		1 893 572	2 204 771	2 053 370
Sécurité incendie	3	1 204 855	64 868	1 269 723	1 269 723	1 025 954
Autres	4	63 332		63 332	94 371	99 054
Transport						
Réseau routier	5	1 986 173	1 337 237	3 323 410	3 323 410	3 220 878
Transport collectif	6	442 850		442 850	442 850	398 294
Autres	7	94 610	259 134	353 744	353 744	78 247
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 793 265	1 013 449	2 806 714	2 806 714	2 504 277
Matières résiduelles	9	1 680 898		1 680 898	1 680 898	1 547 458
Autres	10	486 281		486 281	486 281	510 830
Santé et bien-être	11	154 092		154 092	154 092	139 254
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	445 566		445 566	445 566	493 842
Promotion et développement économique	13	185 717		185 717	185 717	92 112
Autres	14	19 867		19 867	19 867	9 277
Loisirs et culture	15	2 342 911	825 624	3 168 535	3 168 535	2 728 080
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 051 398		1 051 398	1 061 933	797 386
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	16 578 386	3 786 291	20 364 677	20 717 450	19 052 624
Amortissement des immobilisations						
corporelles et des actifs incorporels						
achetés	20	3 786 291 (	3 786 291)			
	21	20 364 677		20 364 677	20 717 450	19 052 624

Extrait du rapport financier, page S28

# SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022			
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus d'investissement	1	1 122 232	2 672 383		2 672 383
Éléments de conciliation à des fins fiscales	;				
Immobilisations corporelles et actifs					
incorporels achetés - Acquisition	2 (	9 200 838)(	9 743 040)(	64 152)(	9 807 192)
Autres investissements - Émission ou					
acquisition	3 (	)(	31 433)(	)(	31 433)
Financement à long terme des activités					
d'investissement	4		8 697 900		8 697 900
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 081 574	813 104	576	813 680
Excédent accumulé	6		613 784	63 576	677 360
	7	(8 119 264)	350 315		350 315
Excédent (déficit) d'investissement de					
l'exercice à des fins fiscales	8	(6 997 032)	3 022 698		3 022 698

<sup>1.</sup> Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, page S14